

Documents à signer

Document 1/2 : prévention

En cas de réponse positive à au moins l'une des questions suivantes, il est de votre responsabilité d'adapter votre comportement en annulant votre venue au club et en demandant un avis médical.

- Avez-vous été atteint du covid-19 dans les 15 derniers jours ?

Oui

Non

- Avez-vous présenté dans les 8 derniers jours, de façon inhabituelle, l'un des signes suivants : - de la fièvre, des courbatures, de la toux, des signes ORL, des maux de tête inhabituels, des troubles digestifs, une fatigue inhabituelle, d'autres signes comme des moments de désorientation ou chutes inexpliquées ?

Oui

Non

- Avez-vous été en contact avec une personne atteinte du covid-19 dans les 14 derniers jours ?

Oui

Non

- Avez-vous été en contact avec une personne qui présentait l'un des signes mentionnés ci-dessus ?

Oui

Non

Document 2/2 : attestation

>>> Document à remettre obligatoirement lors de la première séance ou par mail signé et daté <<<

Je soussigné (nom + prénom)atteste accepter et valider les termes du protocole du Kendo Montpellier Université Club*.

Je m'engage à les respecter et à les faire respecter.

Fait à, le

Signature du licencié ou du tuteur légal
(mineur merci de noter son nom & prénom).

**Afin de limiter la propagation du Covid-19, le club Kendo Montpellier a mis en place des mesures de précaution pour pratiquer le Kendo.*

Ce document intitulé KMUC-Protocole rentrée 2020.pdf est disponible sur notre site dans la rubrique dédiée aux documents. Vous devrez le consulter avant de signer cette attestation.